

## **LES RÉPUBLICAINS ET L'ÉCOLOGIE Silence, ça tousse**

Par VICTOR BOITEAU

Le cafouillage ambiant chez Les Républicains (LR) en matière d'écologie, c'est encore Bruno Retailleau qui en parle le mieux. «A un discours écologiste souvent caricatural mais toujours global, nous n'opposons souvent que des éléments disparates, désordonnés, qu'aucune vision d'ensemble ne semble pouvoir relier», écrivait le futur président de LR dans son livre Aurons-nous encore de la lumière en hiver ? (Editions de l'Observatoire), publié en 2021. Ces derniers mois cependant, les choses sont plus claires: entre leur soutien à l'éruptive loi Duplomb, leur moratoire sur l'éolien et le photovoltaïque et leur croisade contre des mesures environnementales et des agences vertes, les parlementaires de droite s'illustrent par leurs positions à rebours de la transition écologique. Au grand dam d'une petite minorité du groupe, qui craint de passer à côté d'un enjeu historique... et d'une bonne part de l'électorat urbain.

Fin juin, la fin de la session parlementaire approche quand les députés débattent de la proposition de loi Gremillet sur le futur énergétique de la France. Les rares LR présents dans l'hémicycle regardent alors le Rassemblement national faire adopter des amendements à la pelle. Développement de l'hydrogène, augmentation de la puissance du parc nucléaire, réouverture de la centrale fermée de Fessenheim... Face à la désertion du camp présidentiel, le boulevard est large pour les lepénistes. A la manœuvre : le jeune élu de la Meuse Maxime Amblard, ex-ingénieur chez Framatome. A son tour, LR joue la supériorité numérique, avec l'aide de l'extrême droite, pour faire adopter, le 19 juin, un moratoire sur le développement de nouvelles installations éoliennes et photovoltaïques.

«SI C'EST PASCAL PRAUD QUI FIXE LA LIGNE...» Outre des «raisons idéologiques» imputées à François Hollande qui voulait en 2012 réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité, LR justifie sa charge anti-renouvelables par le prix des factures, les «dégradations irréparables» causées aux paysages et un risque de «black-out». La droite chiffre aussi le développement des renouvelables, prévu par la loi Gremillet, à 300 milliards d'euros «d'ici 2035-2040». La patronne de la Commission de régulation de l'énergie, Emmanuelle Wargon, évoquait de son côté début juillet dans le Figaro une fourchette «de 40 à 60 milliards entre 2025 et 2060», soit «entre 1,14 et 1,7 milliard par an». Qu'importe le différentiel, LR engrange la victoire – purement symbolique.

Au sein du groupe, pourtant, certaines voix s'élèvent. «C'est une proposition de Le Pen», s'étouffe un député. La candidate RN à la présidentielle voulait en effet un moratoire sur les éoliennes en 2022, avant d'engager un «démantèlement progressif» du parc existant. Après l'immigration et la sécurité, la droite traditionnelle mime désormais l'extrême droite sur l'écologie, qui préempte déjà le créneau du «localisme». «Il faut qu'ils arrêtent de regarder CNews, s'échauffe un député LR, remonté contre les chapeaux à plumes. Si c'est Pascal Praud qui fixe la ligne du parti...» Quatre jours après l'adoption du moratoire, le député de la Loire Antoine Vermorel-Marques, l'un des rares à plancher sur l'écologie à droite, appelle son camp à «répondre à l'enjeu climatique», une «obligation morale et politique». Proche de Michel Barnier, il déplore dans les colonnes du Monde un «débat dogmatique entre ceux qui

défendent le 100 % nucléaire et ceux qui soutiennent le 100 % renouvelable. Les deux sont des voies d'échec». «La droite doit renouer avec l'écologie», enfonce-t-il le même jour dans l'Opinion, rejoint par ses collègues Virginie Duby-Muller et Sébastien Martin.

Les trois députés dézinguent les «slogans» et «formules toutes faites sur l'écologie punitive», et le détricotage auxquels se sont livrées la droite et l'extrême droite à l'Assemblée autour de deux dispositifs environnementaux, les zones à faibles émissions (ZFE), contre la pollution de l'air; et le zéro artificialisation nette (ZAN), mesure de lutte contre la bétonisation des terres. La charge anime la réunion de groupe du 24 juin, jour du vote solennel de la loi Gremillet. Dans l'hémicycle, le RN adoube la loi, remodelée à sa sauce, les macronistes s'y opposent et LR se réfugie dans l'abstention. Le texte est largement rejeté. Sur CNews, Pascal Praud accuse LR de «céder aux oukases de la macronie qui a reconstitué le front républicain au mépris du pouvoir d'achat des Français».

«NOUS TOURNONS LE DOS À UN DÉFI MAJEUR» Chez LR, qui cogite encore sur l'écologie ? Au point mort, le logiciel remonte à minima aux années Sarkozy et à son Grenelle de l'environnement, piloté par Jean-Louis Borloo. L'écologie, «ça commence à bien faire», avait lancé l'ex-président aux agriculteurs en 2010 et, depuis, les rares spécialistes du sujet peinent à recoller les morceaux. Un petit groupe informel, composé d'Antoine Vermorel-Marques, des sénatrices Agnès Evren et Christine Lavarde, et du conseiller d'opposition à Strasbourg Jean-Philippe Vetter, se sont emparés des enjeux climatiques, de la rénovation thermique aux transports électriques, en passant par les pénuries d'eau ou le contrôle des importations.

A l'Assemblée, le député du Val-de-Marne Vincent Jeanbrun a également lancé fin juin sa boîte à idées, «Urbanités», autour de la santé environnementale en ville. A huit mois des municipales, suivez son regard... Si elle garde un ancrage rural, la droite a disparu des métropoles. Sans corpus cortiqué sur l'écologie, le parti de droite n'a aucune chance de toucher un électorat plus jeune et plus urbain, préviennent ceux qui vibrent écolo chez LR. «La droite a besoin de se réinventer une doctrine, argue en ce sens le député Sébastien Martin, élu en mai face au RN lors d'une législative partielle en Saône-et-Loire. Comment peut-on gagner la présidentielle sans les villes ?» Marseille, Bordeaux, Lille, Lyon... Après la vague verte de 2020, la droite sait que l'écologie est désormais une préoccupation majeure des électeurs urbains. «Comment espérer reconquérir électeurs et militants, particulièrement chez les jeunes, si nous tournons le dos à l'un des défis majeurs du siècle ?» interrogeait ainsi le 9 juillet, dans une tribune au Monde, le militant LR Maxime Maintier, candidat à la mairie d'Amboise (Indre-et-Loire). En campagne au printemps auprès de la base LR, Laurent Wauquiez et Bruno Retailleau ont pilonné, eux, «l'écologie punitive» incarnée à leurs yeux par les édiles des grandes villes. «Il ne faut pas opposer les bobos contre les gueux», râle depuis une députée LR, lassée des discours caricaturaux de son camp. D'autant plus qu'au niveau local, loin des estrades et des plateaux téléés, certains à droite ont pris conscience de l'enjeu environnemental.

Végétalisation, amélioration de la qualité de l'eau, bio dans les cantines... Chez les maires, beaucoup ont pris le virage vert sous pression de leurs administrés. A Dreux (Eure-et-Loir) et à Pornic (Loire-Atlantique), les maires Pierre-Frédéric Billet et Claire Hugues, tous deux LR, ont adapté la mise en œuvre du ZAN. Le développement de leur ville se recentre ainsi «sur le renouvellement urbain et la revalorisation du bâti existant plutôt que d'artificialiser des espaces agricoles, naturels ou forestiers», peut-on ainsi lire dans une note sur la «sobriété foncière et [le] développement local» du Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, publiée

début juillet. Au rayon renouvelables, un projet de méga usine de cellules photovoltaïques et de panneaux solaires, à Fos-sur-Mer, est soutenu par le patron de la région Provence-AlpesCôte-d'Azur, Renaud Muselier, un ex-LR passé chez Renaissance, et par la présidente (divers droite) des Bouches-du-Rhône, Martine Vassal. «L'éolien et le photovoltaïque n'apportent au mix énergétique français qu'une intermittence coûteuse à gérer», attaque de son côté Retailleau, le 2 juillet, dans les colonnes du Figaro. Aux côtés de François-Xavier Bellamy et Julien Aubert, le patron du parti appelle à «rebâtir un parc nucléaire» et à «stopper le financement des renouvelables». Haro sur les renouvelables, les ZFE, le ZAN... «LE NUCLÉAIRE NE SUFFIT PAS» Chez les députés LR, personne n'a été mis dans la boucle. Pas même Michel Barnier, pionnier à droite en matière d'écologie. La méthode passe moyennement. Le propos hérisse lui aussi. «Pour utiliser moins de pétrole, il faut électrifier, avance Sébastien Martin. Pour accompagner la décarbonation, les pompes à chaleur, les véhicules électriques, le nucléaire ne suffit pas.» Pour Raphaël Schellenberger, ex-LR désormais non inscrit, «la droite n'a pas changé de discours depuis 2020, avant le retournement de veste [d'Emmanuel] Macron sur le nucléaire». «Il a accepté politiquement de relancer le nucléaire mais on continue d'aller le chercher sur l'intention de le faire», ajoute l'élu du Haut-Rhin, pronucléaire et ancien président de la commission d'enquête sur la souveraineté énergétique de la France. La sortie de Retailleau a relancé les prises de position éclatées façon puzzle. Le 8 juillet, la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, refuse ainsi la «guerre stérile» entre nucléaire et renouvelables. «La transition écologique n'est ni un luxe ni une option», écrit dans la Tribune dimanche l'ex-candidate LR à la présidentielle, avec Yann Wehring, ancien secrétaire national des Verts au milieu des années 2000, passé entre-temps au Modem pour finir vice-président à la transition écologique de sa région.

Nouvelle secousse le 14 juillet dans le Journal du dimanche : le maire de Meaux, Jean-François Copé, estime que «l'indépendance de la France repose sur un mix énergétique». Nommé fin juin en charge du projet du parti avec des parlementaires, Copé ne craint pas le pas de deux avec son supérieur et vante les renouvelables comme «un levier complémentaire d'agilité». Et l'ex-secrétaire général de l'UMP d'envoyer un coup de griffe: «La droite de gouvernement est-elle obligée de faire avec le renouvelable la même erreur historique que celle de François Hollande avec le nucléaire sous prétexte que le RN nous insulte ? Certainement pas.»

Souvent accusée de ne pas prendre le virage vert, voire de manquer carrément de programme écologique, la droite déroule systématiquement ses faits d'armes historiques : le lancement des parcs naturels régionaux en 1967, la création d'un ministère de l'Environnement en 1971 par Georges Pompidou, la première circulaire de protection du littoral en 1976 sous Valéry Giscard d'Estaing, le principe de précaution, introduit dans le droit français en 1995 par la loi Barnier... Sans compter le cri d'alarme de Jacques Chirac au Sommet de la Terre en 2002 à Johannesburg : «Notre maison brûle et nous regardons ailleurs.»

Reste que la maison brûle toujours et la droite continue de prêter le flanc aux accusations. Dernier exemple en date, son soutien sans faille à la controversée loi Duplomb, qui vise «à lever les contraintes à l'exercice du métier dagriculteur, mais qui réintroduit aussi, pour certaines filières, l'acétamipride, un insecticide néonicotinoïde interdit en France mais autorisé ailleurs en Europe. Alors que la pétition réclamant son abrogation a dépassé les 2 millions de signataires, l'auteur du texte, le sénateur Laurent Duplomb (LR), dénonçait le 21 juillet une initiative «instrumentalisée» et destinée à «mettre la pression sur le Conseil constitutionnel», qui doit rendre son avis sur la loi le 7 août. Circulez. •

Sans corpus cortiqué sur l'écologie, le parti n'a aucune chance de toucher un électorat plus jeune et plus urbain, préviennent ceux qui vibrent écolo chez LR.